



Challenge Départemental des Collèges 2021

Préambule

L'organisation de ce challenge par le CDVoile 56 a pour objectif d'accompagner les Collèges du Morbihan qui proposent une activité voile, dans leur action d'initiation et de formation des jeunes à la pratique de la voile légère avec l'espoir qu'une partie d'entre eux participera dans les années à venir au développement et au rayonnement de la voile dans notre département.

Pour la saison 2020-2021 cette aide se traduira par la prise en charge partielle du coût d'un certain nombre d'entraînements et l'organisation de la finale départementale en juin 2021.

I – Programme :

Phase 1 : Entraînement de septembre 2020 à juin 2021 :

Entraînement des équipes sur tout support voile légère (optimist, catamaran, Open Bic, PAV...) dans une structure agréée. Le CDVoile apporte une aide au financement de 3 à 6 entraînements dans un club de voile FFVoile du département de 70 € par équipe (de 2 à 4 élèves) soit un maximum de 4 équipes de 2 élèves en catamaran et 2 équipes de 4 élèves en planche à voile.

Pour la saison 2020-2021, le CDVoile 56 a décidé de renforcer les entraînements de chacun au sein de son club en mettant à disposition 2 entraîneurs du CDVoile 56. Les entraînements auront lieu les 3, 10, 24 et 31 mars 2021 au choix. Une inscription préalable sera obligatoire (voir la fiche d'inscription).

Phase 2: Mercredi 2 juin 2020 à l'ENVSN à Saint Pierre Quiberon :

A l'issue des entraînements du printemps, la Finale du Challenge départemental clôturera la saison sur Catamaran et Planche à voile. Des groupes seront constitués afin que chacun puisse naviguer suivant son niveau.

Néanmoins, pour faire face à l'augmentation des inscriptions, la journée du 2 juin 2021 se déroulera sur le site de l'ENVSN, Beg Rohu à Saint Pierre Quiberon. Chaque équipe devra venir avec son matériel et avec l'entraîneur de son club. La logistique sera coordonnée par le CDVoile 56 avec les établissements scolaires et les clubs.

II – Règlement :

Le Challenge des collèges est donc un projet sportif d'entraînement et de régates qui s'inscrit dans la durée de la saison nautique. Pour bénéficier des aides du CDVoile, les équipes et établissements scolaires doivent respecter les règles suivantes :

- ◆ Un minimum de 3 entraînements dans les clubs de voile FFVoile du Morbihan est obligatoire.
- ◆ Une partie des frais d'entraînements seront pris en charge par le CDVoile (6 maximum), 70 euros par entraînement et par équipe assidue aux entraînements et présente lors de la finale.
- ◆ Afin de se préparer davantage, d'autres entraînements sont possibles mais à la charge des équipes.
- ◆ Le CDVoile 56 ayant pour objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre de collèges au Challenge, la limite est fixée à 4 équipes maximum par établissement en catamaran et 2 équipes maximum par établissement en planche à voile.
- ◆ Afin de pouvoir participer au Challenge, les élèves doivent être scolarisés dans le même collège et être en possession d'une licence FFVoile, UNSS ou UGSEL en cours de validité.
- ◆ Chaque collège doit renvoyer **avant le 17 février 2020** la fiche d'inscription au challenge (même si la composition des équipes n'est pas encore totalement figée au CDVoile 56).
- ◆ Obligation d'avoir un responsable du collège (professeur ou adulte autorisé par l'établissement) pour accompagner l'équipe sur les entraînements et régates. Ce référent sera sollicité par l'organisation lors de la Finale. Il aura également la responsabilité de la gestion et du rangement du matériel attribué lors de la régates.
- ◆ Le groupe devra être accompagné de l'entraîneur du club qui les a suivi tout au long de leur préparation.
- ◆ L'assurance du CDVoile 56 couvre le matériel et les personnes de l'organisation. Les équipes engagées sont assurées par leurs licences et leurs établissements scolaires.
- ◆ Possibilité pour les professeurs ou entraîneurs de communiquer avec les équipages entre les manches.

III – Arbitrage :

- ◆ L'arbitrage direct est mis en place. Aucune réclamation ne sera recevable à l'issue des courses. Une instruction par l'organisation pourra cependant être engagée en cas de blessure ou de dégât majeur.
- ◆ Un débriefing sur les infractions aux règles de course aura lieu avant la proclamation des résultats.

IV - Remise de prix :

Challenge : Lots pour les 3 premiers des différents groupes (débutant catamaran, débutant planche à voile, confirmé catamaran, confirmé planche à voile).

V- Clubs participants :

Les structures s'engagent en fonction de leurs possibilités à proposer des dates d'entraînement aux Collèges selon des créneaux compatibles avec le fonctionnement scolaire.

Les structures sont libres de pratiquer d'autres tarifs mais l'aide apportée par le CDVoile 56 ne dépassera pas 70 euros par entraînement.

VI- Informations générales :

Comité Départemental de Voile du Morbihan : 02.97.42.58.39 ; cdv56@wanadoo.fr

Lu et approuvé, le.....
Le Chef d'établissement

Cachet de l'établissement

